

# **Charte d'engagement – Plateforme « AGIR Ensemble » – 2026**

## **1. Préambule**

« *AGIR Ensemble* » est une plateforme de coordination, portée et coordonnée par le CRI Centre & Wapi. Elle vise à renforcer la coopération entre les acteurs engagés dans la lutte contre le racisme et les discriminations, et œuvre pour l'égalité des droits et des opportunités pour chaque individu, sans distinction d'origine ou de statut, à l'échelle du territoire du CRI Centre & Wapi.

Elle rassemble des associations, organisations syndicales, institutions publiques indépendantes, services publics, acteurs culturels, tous engagés dans ces enjeux, dans une logique de coopération, de complémentarité et d'action collective.

La présente charte constitue un engagement moral partagé entre les membres de la plateforme.

Elle vise à clarifier les finalités, les valeurs, les objectifs, les principes d'action et le cadre de fonctionnement de la plateforme « *AGIR Ensemble* ».

## **2. Finalités de la plateforme**

La plateforme « *AGIR Ensemble* » poursuit les finalités suivantes :

- Défendre l'égalité des droits et des opportunités pour toutes et tous, sans distinction ;
- Lutter contre le racisme, les discriminations et les mécanismes d'exclusion ;
- Promouvoir une société inclusive fondée sur la reconnaissance de la diversité ;
- Renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble dans une perspective interculturelle ;
- Soutenir une dynamique collective locale en faveur d'une société plus juste et égalitaire.

## **3. Objectifs généraux de la plateforme**

Dans le respect de ses finalités, la plateforme « *AGIR Ensemble* » poursuit les objectifs suivants :

- Renforcer la lutte contre le racisme, les discriminations et les mécanismes d'exclusion dans les environnements professionnels, institutionnels et associatifs ;
- Contribuer à la déconstruction des stéréotypes et des préjugés, notamment par le partage d'outils, de pratiques et d'expériences ;
- Fédérer les acteurs du territoire afin de favoriser une action collective cohérente et complémentaire ;
- Soutenir l'émergence et le développement d'initiatives collectives en lien avec les enjeux de lutte contre les discriminations ;
- Favoriser la circulation de l'information, des ressources et des bonnes pratiques entre les membres ;
- Renforcer la visibilité des actions menées par la plateforme et ses membres ;
- Contribuer à la prise en compte des réalités vécues par les publics concernés par les discriminations.

#### **4. Objectifs opérationnels de la plateforme**

*Afin de traduire ses finalités et objectifs en actions concrètes, la plateforme « AGIR Ensemble » vise à :*

- Mettre en œuvre et soutenir des actions collectives de sensibilisation, de formation et d'information sur le territoire ;
- Favoriser la coordination entre les acteurs locaux et encourager les synergies entre initiatives existantes ;
- Développer et partager des outils, ressources et pratiques en matière de lutte contre les discriminations ;
- Organiser des espaces d'échange, de réflexion et de co-construction entre les membres ;
- Contribuer à la mobilisation des acteurs locaux autour de campagnes, événements ou actions communes ;
- Assurer une diffusion régulière d'informations pertinentes auprès des membres et de leurs publics.

#### **5. Valeurs partagées**

*Les membres de la plateforme s'engagent à agir dans le respect des valeurs suivantes :*

- **Égalité et non-discrimination** : garantir l'égalité des droits et refuser toute forme de discrimination ou d'exclusion ;
- **Inclusion et reconnaissance de la diversité** : considérer la diversité comme une richesse et veiller à la participation de toutes et tous ;
- **Responsabilité collective** : contribuer activement à la dynamique de la plateforme et aux actions communes ;
- **Esprit critique** : favoriser l'analyse, la remise en question et le débat constructif ;
- **Coopération et partage** : encourager la mise en commun des ressources, des pratiques et des expériences.

Ces valeurs guident les prises de position, les collaborations et les comportements des membres au sein de la plateforme.

#### **6. Méthodologie et principes de fonctionnement**

##### **Posture de la plateforme**

La plateforme « AGIR Ensemble » agit comme un outil de coordination, de mise en réseau et de soutien aux dynamiques existantes.

Elle ne se substitue pas aux organisations membres dans la mise en œuvre des actions.

##### **Méthodologie de travail**

*La plateforme s'appuie sur une démarche :*

- Participative, favorisant l'implication active des membres ;
- Co-construite, tenant compte des expertises, des réalités et des contraintes de chacun ;
- Ouverte, permettant différentes formes d'engagement (sensibilisation, formation, plaidoyer, actions collectives, événements).

### **Principes de fonctionnement**

Le fonctionnement de la plateforme repose sur les principes suivants :

- Coopération volontaire entre les membres ;
- Respect de l'autonomie, des mandats et des contraintes de chaque organisation ;
- Recherche de complémentarité et de cohérence des actions sur le territoire ;
- Transparence dans les échanges, les prises de décision et la communication ;
- Responsabilité partagée dans la mise en œuvre des dynamiques collectives ;
- Respect du cadre commun défini par la présente charte.

Un temps d'évaluation collective est organisé régulièrement afin d'analyser les actions menées, les impacts observés et les perspectives d'évolution de la plateforme.

### **7. Rôle du CRI Centre & Wapi**

Le CRI Centre & Wapi assure la coordination générale de la plateforme « *AGIR Ensemble* » et veille à son bon fonctionnement.

À ce titre, il est chargé notamment de :

- Organiser, convoquer et animer les réunions de la plateforme ;
- Assurer le suivi des décisions prises collectivement et soutenir leur mise en œuvre ;
- Structurer, impulser et accompagner les dynamiques collectives portées par la plateforme ;
- Veiller à la cohérence globale des initiatives menées sous l'intitulé « *AGIR Ensemble* » ;
- Faciliter la circulation de l'information entre les membres ;
- Assurer la rédaction et la diffusion des comptes rendus ;
- Garantir le respect du cadre de fonctionnement défini collectivement.

Le CRI agit comme garant du cadre et facilitateur de la dynamique collective, sans se substituer aux responsabilités propres des organisations membres.

### **8. Engagement des membres et participation**

L'adhésion à la plateforme « *AGIR Ensemble* » implique un engagement actif dans sa dynamique collective.

Cet engagement concerne les structures membres de la plateforme, et non uniquement les personnes qui les représentent lors des réunions. Chaque structure reste libre de désigner la ou les personnes qui participent aux réunions, groupes de travail ou actions de la plateforme.

L'implication des membres constitue un élément essentiel du bon fonctionnement de la plateforme.

À ce titre, les membres s'engagent à :

- Participer de manière active, constructive et respectueuse aux réunions et aux échanges de la plateforme ;
- Contribuer, à leur échelle, aux actions collectives et aux dynamiques portées par la plateforme ;
- Respecter le cadre défini et les décisions prises collectivement ;
- Relayer les actions, informations et messages de la plateforme au sein de leurs réseaux professionnels et institutionnels ;
- Favoriser, lorsque cela est pertinent, la mise en lien avec des partenaires, institutions ou publics ;
- S'inscrire, dans la mesure du possible, dans au moins une dynamique concrète (groupe de travail, projet ou action).

### **Participation minimale**

Afin de garantir une dynamique effective, la participation à au moins une réunion sur une période de six mois est attendue pour être considérée comme membre actif de la plateforme.

En cas d'indisponibilité, le membre est invité à en informer la coordination.

Une absence répétée ou un manque d'implication dans la durée peut conduire à une réévaluation de l'implication du membre au sein de la plateforme, notamment par un repositionnement en tant que membre relais.

### **Niveaux d'implication**

La plateforme distingue deux niveaux d'implication :

- **Membres actifs** : participent régulièrement aux réunions, contribuent aux actions et s'inscrivent dans au moins une dynamique concrète de la plateforme ;
- **Membres relais** : suivent les informations de la plateforme et relaient ses actions au sein de leurs réseaux, sans participation régulière aux dynamiques internes.

Le passage d'un niveau à l'autre se fait de manière souple, en fonction de l'implication effective des membres dans la durée.

## **9. Groupes de travail et projets spécifiques**

La plateforme « *AGIR Ensemble* » met en place des groupes de travail thématiques et des projets spécifiques afin de concrétiser ses objectifs et favoriser l'action collective.

Ces dynamiques peuvent être initiées par la coordination ou par les membres, en fonction des besoins identifiés sur le territoire.

Pour chaque initiative collective :

- Les objectifs sont clairement définis ;
- Un ou plusieurs référents sont identifiés pour assurer le suivi ;
- Les rôles et responsabilités des membres impliqués sont précisés ;
- La coordination est assurée en lien avec le CRI Centre & Wapi ;
- Un plan d'action est établi, incluant des objectifs opérationnels et, lorsque pertinent, un calendrier ;

- Un état d'avancement est présenté régulièrement en plénière, ainsi que les éventuels besoins en mobilisation du réseau.

Les groupes de travail et projets spécifiques ont vocation à évoluer dans le temps, en fonction des priorités de la plateforme et de l'implication des membres.

Lorsque nécessaire, des conventions spécifiques, notamment en matière d'Éducation permanente, peuvent être établies entre partenaires concernés, sans être intégrées à la présente charte.

## **10. Communication et visibilité**

Toute action ou communication menée sous l'intitulé « AGIR Ensemble » :

- Respecte les valeurs, finalités et objectifs de la plateforme ;
- S'inscrit dans une dynamique collective validée ou partagée au sein de la plateforme ;
- Fait l'objet d'une coordination minimale avec le CRI Centre & Wapi afin de garantir la cohérence des messages et des actions ;
- Valorise la dimension collective des initiatives ainsi que les partenaires impliqués.

Les membres s'engagent à relayer, dans la mesure du possible, les actions, outils et informations de la plateforme via leurs canaux de communication, afin d'en renforcer la visibilité et l'impact.

### **Visibilité des membres**

Les organisations membres de la plateforme « *AGIR Ensemble* » peuvent être valorisées dans les outils de communication de la plateforme (site internet, publications, événements, etc.).

Par souci de lisibilité, de cohérence et d'équité, la communication de la plateforme privilégie l'utilisation de son identité propre (nom et logo « *AGIR Ensemble* »), plutôt que l'affichage systématique de l'ensemble des logos des organisations membres.

La mise en avant spécifique de certaines organisations peut toutefois être réalisée dans le cadre d'actions, projets ou événements auxquels elles contribuent effectivement.

Cette visibilité reflète l'appartenance à la plateforme et ne constitue pas une distinction formelle du niveau d'implication des membres.

### **Utilisation du nom et de l'identité « *AGIR Ensemble* »**

L'utilisation du nom et de l'identité de la plateforme « *AGIR Ensemble* » dans le cadre d'actions ou de communications s'inscrit dans une dynamique collective validée ou partagée au sein de la plateforme.

Toute utilisation implique le respect des valeurs, des objectifs et du cadre définis par la présente charte.

La coordination peut être sollicitée afin de garantir la cohérence et l'usage approprié de l'identité de la plateforme.

### **11. Évolution de la charte**

La présente charte constitue une base de travail évolutive.

Elle peut être amendée sur proposition du CRI Centre & Wapi ou des membres, à la suite d'échanges collectifs au sein de la plateforme.

Toute modification fait l'objet d'une validation collective en plénière.

### **12. Engagement moral**

En adhérant à la plateforme « *AGIR Ensemble* », les structures membres s'engagent à respecter la présente charte, ses principes et son cadre de fonctionnement.

Cet engagement est moral. Il traduit la volonté des structures membres de contribuer, à leur niveau, à la dynamique collective portée par la plateforme.

L'adhésion à la présente charte est validée par chaque structure selon ses modalités internes (validation institutionnelle, hiérarchique ou associative).

#### **Membres de la plateforme (au 13 avril 2026) :**

- ASBL CEPRÉ / FGTB Centre
- Bibliothèque du Gazomètre
- CIEP Hainaut Centre
- Compagnie Maritime
- CRI Centre & Wapi
- CSC Mons-La Louvière
- GSARA Asbl
- JOC La Louvière
- Marche des Migrants
- Picardie Laïque La Louvière
- Régionale PAC du Centre
- Solidarité Femmes
- Symbiose
- UNIA
- Ville de La Louvière – PCS–Conseil Consultatif La Louvière Citoyens du Monde